



# BOYCOTT CSA DU 26/09/2024

**Force Ouvrière** annonce officiellement son boycott du CSA en raison de manquements graves et répétés à l'égard de notre organisation.

Malgré le travail approfondi réalisé en amont, à la lecture du procès-verbal du CSA du 26 mars 2024, nous avons constaté que notre présence aux débats a été ignorée, alors même que nous étions présents et actifs. De plus, bien que notre expert ait été nommé, sa fonction n'a pas été mentionnée, et aucune des modifications que nous avons soumises n'a été intégrée. Ce manque de considération envers notre engagement est inacceptable.

Il devient clair que le travail de fond que nous effectuons ne reçoit aucun retour à la hauteur des efforts investis.

**Force Ouvrière** se distingue par une préparation minutieuse et un dévouement constant à chaque rencontre et instance.

Cependant, aujourd'hui, nous comprenons l'amertume et le découragement ressentis par les agents qui s'investissent avec rigueur mais ne voient pas leurs contributions reconnues. Travailler dans ces conditions n'est plus envisageable. Par conséquent, nous avons décidé de boycotter cette séance.

En ce qui concerne la charte des officiers, celle-ci semble avoir été rédigée dans l'urgence, sans consultation des officiers eux-mêmes. Cela aurait pourtant permis d'adapter des points essentiels, comme les permanences, afin de mieux refléter la réalité du terrain.

De plus, concernant le service de fin d'année, bien que nous ayons sollicité des réponses par mail, aucune réponse ne nous a été communiquée, et le sujet a été simplement ajouté à l'ordre du jour.

Enfin, il est essentiel de rappeler que le pouvoir de nuisance ne réside pas dans la majorité, mais dans l'arrêt du travail acharné et loyal fourni par ceux qui œuvrent avec persévérance et rigueur.

**Force Ouvrière** a toujours travaillé dans l'intérêt collectif, avec sérieux et intégrité. Cependant, face à ce constat, nous adapterons notre posture et notre discours pour mieux représenter cette minorité oubliée.

Nous exigeons désormais que notre engagement et celui des agents que nous représentons soient reconnus à leur juste valeur. Le climat professionnel doit évoluer vers plus de respect et de considération.

Les représentants **FO Justice**  
Le 26 septembre 2024

